



JEFFERSON BERNARDES/AFP



PATRICK WALLET/GAMMA

Le défi du développement durable

A gauche : le 29 janvier 2005, lors du cinquième Forum social mondial qui se tient à Porto Alegre, au Brésil, plus de 5 000 personnes écoutent le discours du portugais José Saramago (Prix Nobel de littérature en 1998).
A droite : une unité de recherche sur le virus Ebola en République centrafricaine.

La recherche pour le développement doit devenir une recherche pour un développement durable, avec la mise en œuvre de nouvelles questions de recherche et de nouveaux partenariats.

Catherine Aubertin
est économiste et directrice de recherche à l'IRD
catherine.aubertin@ird.fr

Bernard Hubert
est écologue, directeur scientifique à l'INRA et directeur d'études à l'EHESS
bernard.hubert@avignon.inra.fr

Le défi du développement durable impose de concevoir un nouveau mode de régulation internationale pour ce que l'on appelle les biens publics mondiaux. La biodiversité, la lutte contre le changement climatique, le combat contre la pauvreté, la santé, la paix, l'accès aux biens essentiels comme l'eau ou la connaissance sont autant de biens publics mondiaux dont la production et la conservation forment des référentiels pour l'action collective. Bien sûr, cette accumulation de thèmes consensuels aux contours mal définis peut masquer un certain vide de la pensée sur le développement, voire une justification de l'immobilisme. Nous pensons, au contraire, que la réflexion sur le développement durable peut fournir des éléments d'analyse critique des modes et des finalités de l'aide publique au développement, susceptibles de donner à la coopération internationale une nouvelle légitimité. Empruntée à la biologie, la notion de développement implique une directionnalité (un sens lui est donné dès le départ), une continuité (le changement se réalise par étapes avec des stades identifiés), une cumulativité (il faut avoir atteint une étape pour passer à la suivante) et une irréversibilité (pas de retour en arrière). La référence à un développement procède d'une connaissance préalable de l'aboutissement de ce mouvement et des étapes ou

enchaînements qui y conduisent, soit la réalisation d'un potentiel prédéterminé. Lorsqu'on accole le qualificatif "durable" (ou tout autre terme similaire) au mot développement, on bascule alors du côté d'une pensée qui appréhende le réel dans son écart à une norme du souhaitable. Un développement, qui serait durable, ne peut ainsi résulter que d'une volonté d'arracher la société à son état et à la dynamique dans laquelle elle est engagée. Dès lors un développement durable s'affirme comme une nécessité morale et politique pour nos sociétés. La recherche pour le développement doit donc se réformer en profondeur pour devenir une recherche pour un développement durable, ce qui passe par plusieurs engagements : étudier de nouvelles questions de recherche, mettre en œuvre de nouvelles pratiques de recherche et de partenariat et instituer le développement en objet de recherche.

De nouvelles questions de recherche
L'approche en termes de biens publics mondiaux fait porter l'attention sur les interactions entre l'homme et son milieu, qu'elles concernent la gestion des ressources naturelles ou celle des risques. Les phénomènes de migrations et de mobilités à l'échelle internationale, la question des virus émergents, le changement climatique ou la préservation de la biodiversité sont ainsi autant de

thèmes de recherche qui se rattachent à la volonté de maîtriser les risques. Emergent également les recherches qui accompagnent le changement des catégories permettant d'appréhender le vivant : remise en cause des frontières entre le vivant et le non-vivant, entre le naturel et le social; manipulation du vivant et tentative de pilotage des écosystèmes; uniformisation du rapport marchand au vivant. La biodiversité, transversale à l'ensemble des activités, touche la totalité des territoires. L'espace rural, en particulier, fait l'objet d'une réappropriation par des porteurs d'opinions et d'intérêts qui se sont diversifiés. Ce renouvellement des rapports sociaux autour du vivant et de la construction de territoires rassemble de nombreuses recherches. De nouveaux mécanismes et institutions de régulation se mettent en place et témoignent des innovations socio-environnementales à l'œuvre. Tant les approches marchandes que non-marchandes font de la participation des acteurs locaux et de la promotion de leurs savoirs pratiques des gages de succès. La multiplication des marchés de droits (droits à polluer, droits au développement, droits de pêche ou de chasse, droits de propriété intellectuelle sur le vivant, etc.) accompagne la gestion des biens publics mondiaux dans les pays du Nord comme du Sud. Sur le plan politique, les régimes internationaux, les conventions d'environnement, les objets d'action publique, font intervenir une multiplicité d'acteurs aux différentes légitimités

et aux savoirs hétérogènes. Les alliances se recomposent au fil des négociations, et d'éventuels apprentissages collectifs peuvent ainsi redéfinir de nouvelles identités.

De nouvelles pratiques de recherche
La prise de conscience que les seules solutions techniques ne permettent pas de maîtriser la complexité du développement des sociétés humaines dans leurs interactions avec

la nature a suscité de nouvelles interrogations. Les décisions ne reposent plus sur des certitudes scientifiques ni sur la toute puissance des politiques. Le développement durable s'inscrit dans un contexte incertain et controversé où l'action ne peut plus prétendre se fonder sur des connaissances indiscutables. Le rôle des chercheurs n'est plus d'énoncer "la vérité", mais de fournir à l'ensemble de la société des éléments de compréhension sur la dynamique de systèmes complexes. Les chercheurs deviennent alors acteurs du débat public. Il leur faut réfléchir aux politiques de recherche qui permettraient de mieux éclairer les débats et d'assurer un appui efficace aux stratégies de développement durable de l'Etat, des entreprises et des ONG. Si on considère que le développement durable vise à surmonter ce que les oppositions, divisions et séparations peuvent représenter de menaces de désintégration pour la société humaine, l'idée d'intégration en est une idée maîtresse.

EN SAVOIR PLUS
Aubertin C., Vivien F.-D. (dir.), 2006. *Le développement durable ; enjeux politiques, économiques et sociaux*. Paris, La Documentation française.
DGCID, 2006. *Actions en faveur du développement durable dans la coopération internationale de la France*. MAE (Ministère des Affaires étrangères).
Godard O., Hubert B., 2003. *Le développement durable et la recherche scientifique à l'INRA*. Rapport intermédiaire de mission – décembre 2002. INRA Editions, 58 p.



Campus de l'Université de Hawaï à Manoa (Etats-Unis) : manifestation de cultivateurs de taro (aliment de base traditionnel) pour la défense de leurs techniques de production et la préservation de leur mode de vie.

Jollivet M. (dir.), 2001. *Le développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*. Paris, Elsevier, Coll. "Environnement".

Martin J.-Y. (éd.), 2002. *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*. Paris, IRD Editions.

Rist G., 1996. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, Presses de Sciences Po, Coll. "Références inédites".

Le développement durable interroge l'articulation du local et du planétaire, l'inscription du temps court de l'action ordinaire dans le temps long intergénérationnel, qui est aussi le temps de déploiement de processus biophysiques majeurs (biodiversité, climat, évolution de la fertilité des sols, accumulation de polluants dans les nappes profondes). Les programmes doivent ainsi prendre en compte systématiquement le long terme, l'emboîtement des échelles de temps et d'espaces, l'environnement, et adopter une démarche transversale et globale. Les programmes doivent privilégier les approches pluridisciplinaires. Ces impératifs ne sont pas des vœux pieux : ils obligent à redéfinir la plupart des programmes en cours et la plupart des procédures d'évaluation. Cela ne saurait donc se faire sans une attention particulière aux partenariats.

De nouveaux partenariats

Il ne s'agit pas de prêcher le développement durable dans les pays du Sud, d'exporter un nouveau concept issu du monde occidental, ou d'afficher un champ de compétence, mais d'avoir une démarche de recherche en référence au développement durable. En produisant des connaissances en partenariat avec les scientifiques du Sud, les chercheurs du Nord sont immédiatement confrontés aux contradictions environnementales, économiques, sociales et culturelles du développement et aux conflits entre différentes visions du monde.

Ainsi, un des rôles essentiels de la recherche pour un développement durable est de faire entendre la voix des sociétés du Sud. C'est là un des moyens de régulation des excès de la mondialisation pour laquelle l'apport de la recherche peut être tout à fait significatif. Par exemple, les recherches sur la biodiversité doivent permettre aux

pays du Sud de préciser selon quelles valeurs et sous quelles conditions protéger leurs ressources et connaissances et accéder au marché des biotechnologies.

Le développement durable implique une démarche sociétale qualitative. En amont des programmes, il importe de concevoir une évaluation commune avec les partenaires scientifiques du Sud, prenant en compte les logiques d'acteurs, relativisant les indicateurs quantitatifs et la pertinence des échecs ou des succès, en fonction de la diversité des points de vue. Le soutien aux communautés scientifiques du Sud passe alors par le soutien à la constitution d'un regard critique sur les programmes de coopération scientifique au nom du développement durable.

Un nouvel objet de recherche

Le développement durable, expression de l'intrication des crises et conflits économiques sociaux et environnementaux, s'il n'est pas un concept scientifique, s'impose comme un objet de recherche essentiel pour comprendre les ressorts de la mondialisation, l'idéologie du développement et les rapports entre Nord et Sud. Par exemple, le développement durable, en postulant que tous les peuples du monde sont solidaires sur une même Terre, semble occulter les spécificités structurelles des économies du Sud au profit d'un discours plus global, qui concerne l'ensemble des pays liés au sein d'échanges et de processus globalisés, et confrontés aux mêmes limites de la biosphère. Si la notion de diversité, d'adaptation à chaque contexte économique, social, culturel est bien une valeur du développement durable, elle se trouve souvent dévoyée par excès de simplification et par les applications qui en sont faites ■ C. A et B. H.

La RECHERCHE

MARS 2007 - N°406 - Ne peut être vendu séparément

Biodiversité • Climat • Maladies émergentes

Recherche pour le développement :

UN ENJEU MONDIAL

